

# Réunion du Conseil Municipal du Jeudi 22 juin 2017

Présents : 17/18 élus

Excusée : Sonia Colomb

Secrétaire de séance : Jocelyne Serrano

## Ordre du jour :

### I Délibérations :

1/Eclairage public tranche 3

2/Contrat ONF pour les parcelles 14 et 15

3/Travaux route forestière et place de dépôt forêt communale

4/Subvention pour personne handicapée

5/Convention de mise à disposition d'un agent technique accompagnateur car Sainte Anne sur Gervonde

6/Délibération modificative budget assainissement – redevance Agence de l'eau : 750 €

### II Questions diverses :

-Elections sénatoriales

-Projet collège Champier

-Emplois d'été

-Achat véhicule

-Bibliothèque

-Assainissement

-Remplacement de Pascal Bally au S.H.4Vallées et PLUi Bièvre Habitat

-FPIC : Fonds de Péréquation Inter Communal

-Loyer A.C.C.A

Début de la séance : 20h00

Approbation du compte rendu de la réunion du vendredi 12 mai 2017 par les membres du Conseil Municipal.

### I Délibérations :

1/Eclairage public tranche 3 :

Travaux via le SEDI sur les réseaux d'éclairage public au centre du village (3<sup>ème</sup> tranche)

Le prix de revient prévisionnel de l'opération est estimé à 12 510 € TTC

Le montant total des financements externes est de 11 426 €

Participation prévisionnelle : 1 084 € (participation aux frais du SEDI, soit 60 € + contribution prévisionnelle aux investissements, soit 1 024 €)

Après délibération, les membres du Conseil Municipal actent à l'unanimité ce projet de rénovation concernant l'éclairage du centre du village ainsi que son plan de financement.

Une 4<sup>ème</sup> tranche de travaux sera confiée au SEDI et sera réalisée en 2018 afin de finaliser le programme de rénovation de l'éclairage public sur la commune.

## 2/Contrat ONF pour les parcelles 14 et 15 :

Tout d'abord, Michel Buisson responsable de la commission environnement agriculture propose au Conseil Municipal la suppression de la délibération du 19 février 2016 relatant le contrat avec l'ONF, à savoir la mise en vente après exploitation, par les soins de l'ONF des éclaircies résineuses des parcelles 14 et 15 (pins Weymouth). Ce dernier accepte, à l'unanimité cette suppression.

## 3/ Travaux route forestière et place de dépôt forêt communale.

Ce dernier expose le projet de pistes forestières aux cantons «Tramole» et «Serve de Charmes».

-Canton «Tramole» : longueur 660 ml – aire de retournement – estimation ONF 35 515 € dont 14 206 € à la charge de la commune. - parcelles 5,6,8 et 9, soit 19.71 ha

Après délibération, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité de demander à l'ONF de procéder au lancement du projet de la création d'une piste forestière au canton Tramole.

L'ONF aura pour mission de consulter et de signer une convention avec les propriétaires des terrains concernés.

Subvention demandée par l'ONF = 60 %

-Canton «Serve des Charmes» : longueur 890 ml – aire de retournement – avec renfort de la chaussée étang de Fer et reprise sur 230 ml du chemin la Bâtie/Nantoin – estimation ONF 55 664 € dont 11 133 € à la charge de la commune. - parcelles 18,19,20,21,22,23 et 24, soit 23.38 ha

Après délibération, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité de demander à l'ONF de procéder au lancement du projet de la création d'une piste forestière au canton Serve des Charmes.

L'ONF aura pour mission de consulter et de signer une convention avec les propriétaires des terrains concernés.

Subvention demandée par l'ONF = 80 %

## 4/Subvention personnes handicapée :

Il s'agit d'accorder une aide financière exceptionnelle pour le départ en vacances de mademoiselle Putoud Alice. Mademoiselle Putoud perçoit l'AAH (Allocation d'Adulte Handicapée), soit 808.46 €/mois. Séjour au Cap d'Agde du 07/07/17 au 17/07/17 organisé par le foyer dans lequel elle vit.

Vu son handicap, mademoiselle Putoud a besoin d'être accompagnée dans les actes de la vie courante  
Coût du séjour : 3 075 €

Après délibération, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité d'allouer à mademoiselle Putoud une aide exceptionnelle de 150 € afin que cette dernière puisse partir en vacances.

## 5/Convention de mise à disposition d'un agent technique accompagnateur car scolaire Sainte Anne sur Gervonde :

Mise à disposition d'un employé communal à la commune de Sainte Anne sur Gervonde pour l'accompagnement des enfants dans le bus scolaire.

Convention de mise à disposition du 01/09 2017 au 31/08/2020.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité la signature d'une convention pour la mise à disposition dès la prochaine rentrée scolaire d'un agent accompagnateur, commun aux 2 communes.

## 6/Délibération modificative budget assainissement – redevance Agence de l'eau = 750 € :

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que certains chapitres du budget assainissement 2017 sont insuffisants et qu'il est nécessaire d'effectuer des virements de crédits. Il propose ce qui suit :

Exploitation dépenses

Dépenses imprévues en fonctionnement – chapitre 022 diminution sur crédits déjà alloués = 750 €

Redevance Agence de l'eau – redevance modernisation réseaux de collecte – article 706129

augmentation des crédits = 750 €

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité la proposition de DM comme indiquée ci-dessus.

II Questions diverses :

-Elections sénatoriales :

Vote des sénateurs le 24 septembre 2017 à la préfecture de Grenoble

Vendredi 30 juin 2017 à 18h00, élection des délégués et des suppléants en vue de l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017 (date imposée)

Si pas quorum élection reportée au 4 juillet 2017

Liste complète = 5 titulaires + 3 suppléants car Châtonnay 2 037 habitants

Le bureau = 2 élus les plus anciens + 2 élus les plus jeunes

Nom barré sur liste = annule liste

-Projet collège Champier :

Réunion à Champier avec le Président du Département, Eydoche, Eclose, Le Mottier, Nantoin, Champier, Flachère et Châtonnay :

Capacité de la structure : 812 élèves – 28 classes – ouverture 2 020 – estimation sommaire 14 millions d'euros – édification sur site communal à l'entrée de Champier – 3 247 m<sup>2</sup> – stationnement 10 bus – Prochaine réunion à la rentrée pour cerner le périmètre.

Attention projet en réflexion !

-Emploi d'été :

Convention emplois saisonniers, permis de conduire impératif

Corentin Gabier du 19/06 au 22/07 et Jordy Guillaud Rollin du 31/07 au 6/08 en remplacement des agents techniques en congés.

-Achat véhicule :

C15 obsolète – choix du Conseil : achat Dacia Duster, essence, 4/4 bleu, 19 087 €, neuf, 114 CV.

-Bibliothèque :

Réunion Philippe Granger (remplace Brigitte Cortès), Daniel Ruet architecte, Nejma, Annick Chevallier et Guy Servet.

Subvention mobilier (35 % espérée), chiffrage, bilan du matériel réutilisable

-Assainissement :

Etude projet station à Savas Mépin

Communes concernées par ce projet : Saint Jean de Bournay, Royas, Sainte Anne sur Gervonde, Savas Mépin et Châtonnay

Bon sondage électrique – infiltration possible.

Autorisation de commencer le diagnostic à l'automne car actuellement températures trop élevées

Mettre à jour notre zonage d'assainissement = à faire

Bièvre Isère Communauté peut-elle le faire ? Sans avoir la compétence assainissement ?

La société EPTÉAU peut également le faire

Coût : entre 4 000 € et 5 000 € HT – délai septembre prochain

A propos des pompes du Ginet :

Achat de tonnes à lisier effectué.

18 000 litres pompés le 18/06/17

Pompe articulée, amovible car pompe mal positionnée (pas en face) alors mauvais guidage

Dégrilleur modifié par les agents techniques communaux, alors les pompes descendent plus bas et les lingettes sont récupérées dans le panier

Peut-être prévoir un clapet anti retour (chiffrage Ets Cumin)

-Remplacement de Pascal Bally au S.H.4Vallées et PLUi Bièvre Habitat :

S.H.4Vallées :

Michel Buisson titulaire, suppléants Serge Aknin et Nicole Tourral

Pascal Bally n'est pas remplacé

Bièvre Isère Communauté prend la compétence en 2018

PLUi Bièvre Habitat :

Jean Michel assistera dorénavant à cette commission à la place de Pascal Bally

-FPIC : Fonds de Péréquation Inter Communal :

1 538 547 € en 2016

1 465 321 € en 2017

-Loyer A.C.C.A :

Différents sociétaires – 143 hectares achat forêt de la Caisse d'Épargne achetée en 2008

434 000 € - subvention 50 % - prêt sur 20 ans

Loyer A.C.C.A = 4 000 € permet de rembourser les annuités.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de réduire le loyer de l'A.C.C.A de moitié, soit 2 000 € car bonne vente de bois.

Le Conseil Municipal approuve la proposition de monsieur le Maire, le bail sera par conséquent modifié.

-Robert Gonod – fin juillet démolition de la maison Brissaud par l'Ets Cumin 6 994 € TTC – création d'un parking en septembre

Parking derrière la maison médicale prévu début octobre

Détournement du village – sondage du sol

Devis consolidation mur du calvaire

-Magali Le Dizouz – nouveau site communal avec Atelier 111 validé

-Nicole Tourral – attente décret semaine de 4 jours scolaires (sondage auprès des parents la plupart sont d'accord pour le retour de la semaine de 4 jours pour les scolaires)

- Albert Levet – 2<sup>ème</sup> semaine de juillet une classe sera repeinte – en août la salle du bar sera rénovée, soit la peinture, les luminaires et les faux plafonds.

Achat du visiophone et du portail pour l'école réalisés

-Jean Michel Nogueras – gisement foncier, bureau d'étude à la rentrée – que peut-on faire évoluer (densifier le bourg) ?

- suite devis, prévision achat d'ordinateurs, soit 3 pour les bureaux de la mairie + 4 pour l'école

-Guy Servet – vogue fixée le 21 juillet (changement de date par rapport au manque de disponibilité des forains) – pas de feu d'artifice.

- commémoration Côte d'Arey le dimanche 25 juin – un monument érigé pour une personne de Châtonnay – cérémonie avec anciens combattants –gerbe déposée

Fin de la séance : 22h36